



RUCHER ÉCOLE DE LA CHAPELLE ST AUBIN

Sous l'égide de l'Union Syndicale Apicole Sarthoise

10 SÉANCES D'INITIATION À L'APICULTURE – CALENDRIER 2020

Les samedis de 14 h 00 à 18 h 00

Date		Théorie	Pratique
14-mars	2ème samedi de mars	Présentation et fonctionnement - Législation - Disparition des abeilles et consommation de miel - La fumée et son utilisation - Les piqûres.	Contrôle des provisions en fin d'hivernage - Désinfection et préparation du matériel - Observation au trou de vol.
11-avr	2ème samedi d'avril	La colonie d'abeilles - Préparation des cadres (fils et cire) et gaufrage, Changement des cadres dans la ruche - Piégeage des frelons asiatiques.	Visite de printemps - Contrôle de la valeur des colonies (reine-couvain) – Renouvellement des batisses - Le piégeage des essaims sauvages.
25-avr	4ème samedi d'avril	Nourrissement spéculatif (avantages et inconvénients) - Les grilles à reine - Chasses abeilles - La pollinisation et les insecticides.	Essaimage artificiel par tapotage ou par division - Pose des hausses si colza - Contrôle de la bonne marche des colonies.
09-mai	2ème samedi de mai	Sélection et races d'abeilles - L'élevage des reines et des mâles.	Transvasement - Réunion de colonies - Matériel de récolte et son utilisation - Récolte du miel de colza s'il y a lieu.
23-mai	4ème samedi de mai	Essaimage naturel (transport des essaims et des colonies) - Les produits de la ruche – Les plantes mellifères - Les différents modèles de ruche.	Contrôle de l'activité des colonies - Contrôle de la réussite des essaims artificiels et leur remérage s'il y a lieu.
13-juin	2ème samedi de juin	Les maladies des abeilles et du couvain - Diagnostic et traitement.	Pose de deuxième hausse s'il y a lieu avant la floraison des tilleuls, châtaigniers et tournesols – Suite du contrôle des colonies.
27-juin	4ème samedi de juin	Questions et communications diverses ou conférences à thèmes	Contrôle des colonies et manipulations diverses
08-août	À partir de 10 h	Le matériel de récolte et son utilisation - Prélèvement des hausses à partir de 10 h et extraction du miel.	Apporter le pique-nique
26-sept	4ème samedi de sept	Contrôle des connaissances acquises en cours d'année - Etiquetage et déclaration des ruches.	Fabrication du candi et nourrissement si nécessaire au sirop 60/40 - Fonte de la cire - Nettoyage et désinfection matériel.
10-oct	2ème samedi d'octobre	Préparation à l'hivernage.	Réunion éventuelle de colonies - Contrôle des provisions et nourrissement si nécessaire avec du candi ou de l'Apifonda.

POUR INFORMATION :

- Ce programme pourrait être modifié en fonction des conditions météorologiques.
- Ces réunions sont ouvertes à toutes personnes adhérentes à l'USAS, à partir de 16 ans.

DÉCLARATION OBLIGATOIRE D'EMPLACEMENT(S) DES RUCHERS

1ère DÉCLARATION dans un délai d'un mois après l'implantation
RENOUVELLEMENT chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre

DGAL - Déclaration de ruches

251, rue de Vaugirard

75732 PARIS Cedex 15

ou en ligne sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>